

 **MÉTIERS DES TRAVAUX PUBLICS**

 **EXÉCUTION DE CHANTIER**

Mécanicien(ne) d'engins

MISSION PRINCIPALE : Entretien et réparer les engins de chantiers des Travaux Publics

Le mécanicien d'engins entretient et répare les engins et les machines utilisés sur les chantiers : les pelles hydrauliques, les bouteurs, les niveleuses, les chargeuses, les compacteurs, les finisseurs, etc. Il est capable de monter et de démonter toutes les machines grâce à sa parfaite connaissance de leur fonctionnement. Il exerce son métier sur le chantier et dans l'atelier de réparation : les interventions en atelier sont essentiellement préventives. Elles sont réalisées sous la supervision d'un chef d'atelier. Les interventions sur chantier, plus fréquemment curatives, nécessitent une autonomie plus importante et sont généralement conduites par des mécaniciens expérimentés, capables de réaliser un diagnostic.

 **Autres appellations :** Agent(e) technique électronique / informatique, Agent(e) technique matériel, Agent(e) technique mécanique, Mécanicien(ne)

DÉCOUVRIR

Les compétences métier

1. PRÉPARER ET ORGANISER SON INTERVENTION

- Organiser les opérations à réaliser en vue de respecter les délais et les contraintes des chantiers
- Analyser les informations relatives au déroulement de l'intervention en tenant compte des carnets d'entretien des engins à réparer
- Ecouter et questionner les conducteurs et les pilotes d'engins afin d'identifier les anomalies perçues
- Exploiter les données en provenance des capteurs des engins pour détecter d'éventuels dysfonctionnements
- Commander les fournitures nécessaires à la maintenance des engins, en échangeant avec son manager, pour garantir le démarrage des opérations de maintenance dans les délais prévus
- Pour les interventions sur le chantier, matérialiser la zone de manutention pour travailler en sécurité en respectant les consignes données (sécurité, environnement, ...)
- Procéder aux actions de consignation nécessaires et aménager son poste de travail pour intervenir en sécurité

2. RECHERCHER UNE PANNE

- Détecter et localiser des pannes en utilisant les outils de diagnostic adaptés compte tenu des caractéristiques de l'engin, de la machine ou du matériel de chantier, des informations mises à disposition par le constructeur et de la panne à traiter
- Réaliser les essais et mesures permettant de localiser les dysfonctionnements
- Interpréter les informations communiquées par les outils de diagnostic en utilisant les outils digitaux à disposition
- Repérer la cause de la panne ou du dysfonctionnement et identifier les interventions techniques à réaliser, les pièces et éléments à remplacer
- Savoir expliquer une panne et se faire assister à distance (par un expert ou le constructeur)

3. ENTREtenir ET RÉPARER LES ENGINs DE CHANTIER

- Réaliser l'entretien périodique des engins de chantier selon les préconisations du constructeur

- Effectuer l'entretien courant du petit matériel de chantier (graissage des engins et équipements, changement des lubrifiants, remplacement des éléments d'usure, ...)
- Réaliser la réparation (mécanique, électrique, électronique, pneumatique, hydraulique) suite au diagnostic établi préalablement
- Contrôler le bon fonctionnement du matériel et des engins réparés avant mise ou remise à disposition afin de garantir la qualité de l'intervention réalisée
- Tenir à jour le carnet d'entretien en remplissant les fiches des interventions journalières et les fiches de suivi de pièces (pour alimenter la gestion de stocks)

Les compétences transversales

1. ORGANISER SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

- Informer sa hiérarchie des outils ou pièces manquantes à l'exécution du travail
- Respecter les consignes de sa hiérarchie
- Estimer le temps nécessaire pour la réalisation d'une tâche
- Prioriser ses activités
- Vérifier la qualité de son travail

2. TRAVAILLER EN ÉQUIPE

- Identifier les rôles et fonctions de chacun dans l'équipe
- Solliciter la bonne personne en fonction des besoins
- Ajuster son comportement et son travail en fonction de l'équipe
- Partager les informations avec l'équipe

3. COMMUNIQUER EN MILIEU PROFESSIONNEL

- Décrire son activité
- Reformuler les consignes et les règles (sécurité, procédures, ...)
- Exprimer ses incompréhensions
- Signaler et expliquer les faits en cas d'aléas ou de dysfonctionnements
- Apporter un premier niveau d'information usagers / clients / partenaires sur l'opération en cours

4. UTILISER LE NUMÉRIQUE

- S'approprier les compétences numériques de base (écrire, lire un mail, utiliser le matériel informatique, ...)
- Lire et exploiter les modes opératoires et notices d'utilisation des constructeurs en utilisant les outils digitaux

6. AGIR FACE À UN ALÉA

- Prévenir sa hiérarchie en cas d'aléas ou de dysfonctionnement

5. TRANSMETTRE LES COMPÉTENCES (FORMER ET TUTORER)

- Accueillir les nouveaux arrivants sur le chantier et les accompagner dans leur progression

- Agir pour se prémunir ou écarter les autres d'un danger imminent et prévenir sa hiérarchie
- Adapter son activité aux aléas en tenant compte des objectifs de qualité et de délai

7. RÉALISER SON ACTIVITÉ SELON LES CODES SOCIAUX EN ENTREPRISE

- Appliquer le règlement intérieur (horaire, langage approprié, ...)
- Respecter les règles de sécurité dont le port des EPI et la tenue vestimentaire adaptée
- Véhiculer l'image de l'entreprise
- Respecter les consignes organisationnelles propres au chantier

8. PARTICIPER À L'INNOVATION ET CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION CONTINUE DU TRAVAIL

- Trouver des idées (gestes, postures, équipements, ...) pour améliorer la sécurité et les conditions de travail ou optimiser le fonctionnement de l'engin
- Identifier des dysfonctionnements et proposer des améliorations

QUELQUES MOTS SUR

Les certifications

DIPLÔMES

- Baccalauréat Professionnel Maintenance de matériels, option B : matériels de construction et de manutention
- Brevet de Technicien Supérieur Maintenance des matériels de construction et de manutention
- Certificat d'Aptitude Professionnelle Maintenance des matériels option B : Matériels de construction et de manutention

TITRES

- Titre Professionnel Technicien de maintenance d'engins et de matériels de chantier et de manutention (Niveau 4)
- Titre Professionnel Mécanicien réparateur de matériels de chantier et de manutention (Niveau 3)